

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 9
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation et d'affichage :
29/08/2024

**Séance du 4/09/2024 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie, Charlotte DUPUIS, et BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique et M GUILBAUT Bernard

ABSENTS : BARBAY Daniel

PROCURATIONS :

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
M POTTIE Jean-Pascal à Mme FONTAINE Valérie
Mme MARECHAL à Claire à Mme LEMOINE Laetitia
Mme RAVERDY Françoise à M GUILBAUT Bernard

**Tarifs locations et matériels/vaisselle de la salle des Fêtes et de la salle
polyvalente**

Compte tenu de ne plus avoir de régie « recettes », et conformément au mail du comptable public qui a demandé à Mme le Maire de ne plus émettre de titres au-dessous de 15 €.

Le conseil débat et vote à l'unanimité la nouvelle tarification suivante :

- Tarif location mobilier et vaisselle mis à disposition à la journée, soit : Forfait de 15€ pour 2 tables et 12 chaises
- La vaisselle : forfait de 15€ le lot (un lot comprend 12 assiettes plates, 12 assiettes creuses et 12 assiettes à dessert et les couverts (fourchette, couteau, cuillère à soupe et cuillère à dessert)
- Location des verres : Forfait de 15€ (12 verres eau, 12 verres vin et 12 coupes de Champagne)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'appliquer ces tarifs au 4 septembre 2024.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART